

COMMUNE DE LA FRETTE

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 27 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept janvier, à vingt heures quinze, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire à la salle des fêtes de LA FRETTE, sous la présidence de Bernard CRÉZÉ, Maire.

Date de convocation : 26 janvier 2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : Bernard CRÉZÉ, Marie-Claude GAUTHIER, Michel MARMONIER, Paule MASSON-VILLOT, Florent CORBIÈRE, Denis PAILLET, Claire BILLON-VEILLET, Evelyne DIEUDONNÉ, Dorian SILLANS

Absents excusés : Ouarda PLATTET-BELFIHADJ (pouvoir à Denis PAILLET), Philippe OUSTALET (pouvoir à Bernard CRÉZÉ), Anaïs SPIELMANN (pouvoir donné à Bernard CRÉZÉ)

Absents non excusés : Sabine ROGER, Nicolas RADIC, Emmanuelle LEBRUN

Le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

Florent CORBIÈRE est désigné comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Délibération : Route de Saint Etienne de Saint Geoirs : Raccordement du lotissement avec travaux de renforcement aérien
- 2) Questions diverses

Un point est rajouté à l'ordre du jour :

- Délibération : Route de La Côte Saint André : Convention d'occupation temporaire d'un terrain privé

1) Route de Saint Etienne de Saint Geoirs : Raccordement du lotissement avec travaux de renforcement aérien

DELIBERATION N° 09/2021 – ROUTE DE SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS – RACCORDEMENT DU LOTISSEMENT AVEC TRAVAUX DE RENFORCEMENT AERIEN

Monsieur le Maire rappelle qu'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP n° 1) a été approuvée par Bièvre Isère Communauté le 26 novembre 2019, relative à la création d'un lotissement 52 Route de Saint Etienne de Saint Geoirs à La Frette.

La création de ce lotissement nécessite des travaux de raccordement du lotissement ainsi que des travaux de renforcement du réseau aérien, réalisés par ENEDIS.

ENEDIS a fait parvenir à la commune un détail chiffré des travaux.

Les travaux à prendre en charge par la commune de La Frette s'élèvent à 8 930.83 € TTC et comprennent :

Détails des prestations	Montant HT	Montant TTC
Accès Réseau	107.83	129.39
Dépose	227.38	272.86
Frais administratifs, plans	480.32	576.38
Mises en chantier	369.35	443.22
Travaux aériens BT	6 257.48	7 508.98
TOTAL	7 442.36	8 930.83

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver la présente proposition financière d'ENEDIS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide** :

- **D'approuver** la proposition financière d'ENEDIS.

Vote : à l'unanimité

2) Route de La Côte Saint André : Convention d'occupation temporaire d'un terrain privé

DELIBERATION N° 10/2021 – ROUTE DE LA COTE SAINT ANDRE – CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN TERRAIN PRIVE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Bièvre Isère Communauté prévoit d'installer un Point d'Apport Volontaire (PAV) supplémentaire Route de La Côte Saint André à La Frette.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la famille DE LA VILLARDIERE propose de mettre à disposition de la commune son terrain privé situé Route de La Côte Saint André afin d'installer le PAV et propose, à ce titre, d'établir une convention d'occupation temporaire de ce terrain privé.

Il est donc proposé au conseil municipal d'établir la convention d'occupation temporaire du terrain privé appartenant à la famille DE LA VILLARDIERE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide** :

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et la famille DE LA VILLARDIERE.

Vote : à l'unanimité

3) Questions diverses

Informations diverses :

- Route de La Côte Saint André : le résultat du comptage des véhicules pour la période du 07 au 21 janvier 2021 est consultable en mairie
- Les projets relatifs aux panneaux et ombrières photovoltaïques sont toujours à l'étude
- La commune a décidé de changer de prestataire en matière de maintenance des chaudières fioul de l'école publique, de la mairie, de la chaudière gaz de l'agence postale ainsi que la maintenance de la climatisation de la salle de la petite gare. Le nouveau prestataire est Fontaine Chauffage de Bévenais.

La séance est levée à 20 h 40.